

indéfiniment l'excédent du gouvernement si nous avons une récolte importante. Si nous arrivions à nous défaire de l'excédent de lin et à repartir de rien nous pourrions encourager une plus forte production.

M. FAIR: Faites peindre les bâtiments et débarrassez-vous d'une bonne quantité de cette manière.

Le très hon. M. HOWE: Le malheur est que l'on fabrique maintenant des produits synthétiques pour remplacer l'huile de lin dans les couleurs; ce qui porte un préjudice considérable à la consommation de lin du pays et de l'étranger.

M. ROSS: Pour quand voudriez-vous fixer la prochaine séance, monsieur le président?

Le PRÉSIDENT: Je suis d'avis de suspendre la séance jusqu'à 3 h. 30.

M. ROSS: Je propose de suspendre la séance jusqu'à 3 h. 30, si cela vous convient.

La séance est suspendue.

REPRISE DE LA SÉANCE

Jeudi 8 juin 1950.

La séance est reprise à 3 h. 30.

Le PRÉSIDENT: Et bien, messieurs, si vous voulez bien faire silence, nous sommes en nombre et je crois me rappeler que M. McIvor vient de nous commenter rapidement la Partie II.

M. Georges McIvor, commissaire en chef de la Commission canadienne du blé, est rappelé;

Le PRÉSIDENT: Je ne sais si vous avez d'autres questions à poser concernant la partie II.

M. Jutras:

D. Pourriez-vous nous indiquer en chiffres ronds les quantités de céréales secondaires reçues et nous renseigner sur la façon dont nous les avons reçues mensuellement au cours de l'année agricole.—R. De quelle année voulez-vous parler?

D. De l'année en cours, 1949.—R. Nous n'en avons pas reçu.

D. C'est seulement pour avoir une idée des ventes de grains effectuées par la Commission pour le compte des cultivateurs.

M. ROSS: La Commission ne s'en est pas occupée.

M. JUTRAS: C'est exact.

Le PRÉSIDENT: Y a-t-il d'autres questions relatives à la Partie II? Sommes-nous prêts à continuer la discussion de la Partie III?

M. CHARLTON: Monsieur le président, j'avais quelques questions à poser au sujet des céréales secondaires qui pourraient avoir trait aux transactions de cette année. Pourrais-je savoir si M. McIvor voudrait répondre à quelques questions au sujet des transactions effectuées cette année, ou s'il préfère ne pas le faire?

Le TÉMOIN: Et bien, vous me mettez dans une position assez difficile. Si le ministre doit venir ici, je préférerais ne pas traiter la question avant son arrivée, parce qu'il me semble que nous sortons quelque peu de nos attributions.